

PRÉVENIR LES CONDUITES ADDICTIVES EN ENTREPRISE : COMPRENDRE, ANALYSER, DIALOGUER

PE87 2 jours (14h) 1 110,00 €^{HT}

Objectifs

Connaître la réglementation et les responsabilités en matière de conduites addictives en milieu professionnel • Identifier, prévenir et gérer les addictions au sein de l'entreprise • Mettre en place les mesures de prévention face à un trouble de comportement au travail

Profil Stagiaire(s)

responsables et membres des services de Ressources Humaines, membres des CSSCT, encadrement

Profil animateur(s)

préventeur, consultant spécialiste en formation santé au travail



PROGRAMME

La réglementation

La responsabilité de l'employeur face aux addictions
Le règlement intérieur
Les moyens de contrôle de l'employeur
Les conditions et modalités obligatoires de leur mise en œuvre
La responsabilité des salariés
Les sources jurisprudentielles

Comprendre les comportements

Les addictions avec produit :
. tabac, alcool, drogues, psychotropes...
Les addictions sans produit :
. workaholisme, smartphones, jeux, sport...
De l'usage à l'addiction
Les causes, les mécanismes et les effets
Les conséquences sur la santé
Les enjeux et les impacts sur l'entreprise

Place des addictions dans l'entreprise

La culture d'entreprise
Le lien social
L'organisation des pots de service
La gestion du stress et des risques psychosociaux
Etudes de cas pratiques
Comment identifier les personnes en difficulté

Faire face aux situations de conduites addictives en milieu professionnel

Repérer les situations individuelles et savoir agir
Gérer les comportements à risque
Accompagner les personnes
Détecter et contrôler les addictions

Etudes de cas pratiques et mise en situation

Comment intervenir face à une personne présentant un trouble de comportement au travail ?
Analyser l'incident ou l'accident
Préparer le retour du salarié à son poste de travail

Contactez-nous

Conseiller formation
09 88 66 10 00
inscriptions@demoss.fr

Nos sessions

27 - 28 sept. 2021 : Paris / A
Distance

22 - 23 nov. 2021 : Paris / A
Distance

3 - 4 févr. 2022 : Paris / A Distance

16 - 17 juin 2022 : Paris / A
Distance

27 - 28 oct. 2022 : Paris / A
Distance

PRÉVENIR LES CONDUITES ADDICTIVES EN ENTREPRISE : COMPRENDRE, ANALYSER, DIALOGUER

PE87

2 jours (14h) 1 110,00 €^{HT}

Mettre en place une politique de prévention

Obligation de prévention collective
Identifier les conditions de travail à risque
Evaluation des risques addictions
Mettre en place les mesures de prévention
Agir sur les conditions de travail
Impliquer les acteurs de l'entreprise

Le rôle des membres du CSE/CSSCT

Le rôle central des membre du CSE et de la commission CSSCT face aux conduites accitives
Les différents acteurs et leurs rôles dans la prévention des risques liés aux pratiques addictives : employeur, ressources humaine, medecin du travai, manager,...
Les leviers pour agir en prévention primaire

Cas pratiques

Comment mettre en place les moyens de contrôle l'employeur :
- quelles actions
- quelles conditions
- quelles modalités

Cas particulier : intervention d'une entreprise extérieure

Conseils et recommandations de bonnes pratiques

Méthode pédagogique

Cette formation santé au travail alternera apports théoriques, réflexions, analyse et entraînement pratique sur des cas concrets apportés par les participants

Moyens pédagogiques et techniques de mise en œuvre

Nos formateurs DEMOS sont recrutés conformément aux spécifications mentionnées pour chaque formation. Ce sont des professionnels en activité et/ou des experts dans leur domaine.

Ils utilisent des méthodes et outils appropriés aux formations qu'ils dispensent et adaptent leur pédagogie au public accueilli.

Par ailleurs, nos centres de formation DEMOS sont tous équipés :

- Salles de formation lumineuses, spacieuses, design, ergonomiques, mobiles et équipées d'écrans plasma, de PC portables/fixes si nécessaire à la formation suivie.
- Accès au wifi haut débit sur l'ensemble des lieux
- Espace de co-learning et webcorners
- Cafés, collations et rafraîchissement sont offerts

Et tous sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

Le dispositif de suivi et d'évaluation

Pour assurer un suivi individuel, Demos a mis en place 2 types d'évaluation :

- Des évaluations des acquis en cours et en fin de formation

Elles peuvent être faites de différente manière selon le contenu de la formation suivie :

Quiz, exercice pratique, étude de cas, jeu de rôles, mise en situation, soutenance devant un jury pour les formations à finalité certifiante.

- Une évaluation de la satisfaction de chaque stagiaire est réalisée en ligne. Cette évaluation est complétée par l'appréciation du formateur à l'issue de chaque session.